



**NOM et prénom** : ESCHWEILER Olivier

**AGREMENT en matière** :

- Familiale : non
- Sociale : non
- Civile et commerciale : oui

**Date de prestation de serment** : 12 février 2012

**Lieu d'exercice de la médiation** : wallonie

**Contact par** :

- Fax : 04.367.64.05
- Gsm : 0495.59.54.84
- E-mail : o.eschweiler@avocat.be

**Site internet** : non

**Honoraires** : la plus grande souplesse

**Informations complémentaires diverses** :

→ Origine de votre intérêt pour la médiation ? dès le début de mes activités professionnelles, dans le secteur de l'entreprise, j'ai toujours été amené à chercher des solutions concertées. J'ai notamment été, pendant quinze années, administrateur indépendant dans un groupe de sociétés, et chargé des relations entre les actionnaires et les conseils d'administrations, et comités de gestion. Lorsque j'ai commencé le métier d'avocat, j'ai été séduit par les méthodes alternatives de résolution des conflits, et découvert l'intérêt de laisser les protagonistes d'un contentieux faire émerger le conflit sous-jacent, qui permet ensuite de dégager de pistes réalistes de recherches de solutions.

→ Quelles qualités pensez-vous mettre en œuvre dans l'exercice de vos activités ? j'ai de grandes qualités d'écoute et, je pense en toute modestie, beaucoup d'empathie. Mon âge et mon expérience rassurent en général mes interlocuteurs.

→ Ce qui vous définit comme médiateur ? le réel plaisir que j'ai toujours éprouvé à dégager le non-dit, et à faire en sorte que les personnes s'expriment.

→ Que signifie pour vous « réussite » ou « échec » d'une médiation ? La réussite d'une médiation intervient lorsque les parties auront identifié la source réelle de leur(s) différend(s). Même si la médiation ne se clôture pas par un accord, elle permettra, la plupart du temps, un dialogue dans l'avenir.

